

REGIE PERSONALISEE DE L'ECOLE DU BREUIL

ROUTE DE LA FERME

75012 PARIS

Procès-verbal affiché à l'Ecole Du Breuil

Et transmis au représentant de l'Etat

Le 1^{er} octobre 2018



Conseil d'administration

Séance du 1^{er} octobre 2018

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil s'est réuni dans les locaux de l'Ecole du Breuil le lundi 1^{er} octobre 2018 à 9h30 sous la présidence de Madame Annick OLIVIER, conseillère de Paris, Doyenne d'âge, pour tenir sa première séance d'installation.

Cette première séance a été convoquée par la Maire de Paris conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés par délibération 2018 DEVE 107 du Conseil de Paris en date des 2,3, 4 et 5 juillet 2018.

La convocation a été adressée à chacun des membres du conseil d'administration désignés par la délibération 2018 R 38 du Conseil de Paris en date des 2,3,4 et 5 juillet 2018 à leur adresse personnelle par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai des cinq jours francs prévu par l'article 8.3 des statuts de la régie personnalisée.

Sont présents à la séance les membres suivants :

Représentants du Conseil de Paris : Mme Pénélope KOMITES, Mme Annick OLIVIER, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Joëlle MOREL, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Alexandre VESPERINI, Personnalités qualifiées : M. Jean-Pierre GUENEAU, M. Marc LOISELEUR, M. Jean-Claude LONCLE, Mme Sophie REVEL-MOUROZ.

Membres absents : Mme Valérie MONTANDON, Mme Edith GALLOIS ; M. Grégoire BLEU, M. Jean-Pierre BRUNIER,

M. Didier GUILLIOT arrive à 9h55.

Après avoir constaté le quorum, la Doyenne d'âge ouvre la séance.

Mme Joëlle MOREL conseiller de Paris est secrétaire de séance par les membres du conseil d'administration à l'unanimité.

A 9 heures, 37 minutes, la doyenne d'âge déclare ouvert le scrutin secret de l'élection du président du conseil d'administration de la Régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil.

La Doyenne d'âge recueille parmi les représentants du Conseil de Paris une candidature unique, celle de Madame Pénélope KOMITES.

Il est procédé au vote par appel nominatif de chacun des membres du conseil d'administration.

Le vote est effectué à bulletin secret dans une urne fermée prévue à cet effet.

Les votants signent ensuite la liste d'émargement pour eux-mêmes et pour leur mandant s'ils disposent d'un pouvoir.

M. Didier GUILLOT arrivé à 9h55 ne participe pas au vote.

Le scrutin est déclaré clos à 9h40 minutes.

Il est ensuite procédé au dépouillement.

A la reprise de la séance, la doyenne d'âge proclame les résultats du scrutin :

Nombre d'inscrits	:15
Nombre votants.....	de 10
Bulletins blancs ou nuls.....	1
Suffrages exprimés.....	9
Majorité absolue.....	5

Mme Pénélope KOMITES qui recueille 9 voix est déclarée élue Présidente du conseil d'administration de la Régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil.

La séance suspendue à 9h38mn est reprise à 9h41mn

Désignation du nombre de vice-président

La présidente de séance présente la délibération portant sur le nombre des vice-présidents.

Le nombre de vice-président est fixé à un.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Élection du vice- président

La Présidente recueille parmi les représentants du Conseil de Paris une candidature unique, celle de Madame Annick OLIVIER.

Il est procédé au vote par appel nominatif de chacun des membres du conseil d'administration.

Le vote est effectué à bulletin secret dans une urne fermée prévue à cet effet.

Les votants signent ensuite la liste d'émargement pour eux-mêmes et pour leur mandant s'ils disposent d'un pouvoir.

Le scrutin est déclaré clos à 10h22 minutes.

Il est ensuite procédé au dépouillement.

La séance suspendue à 10h20mn est reprise à 10h23mn

A la reprise de la séance, la présidente du conseil d'administration proclame les résultats du scrutin :

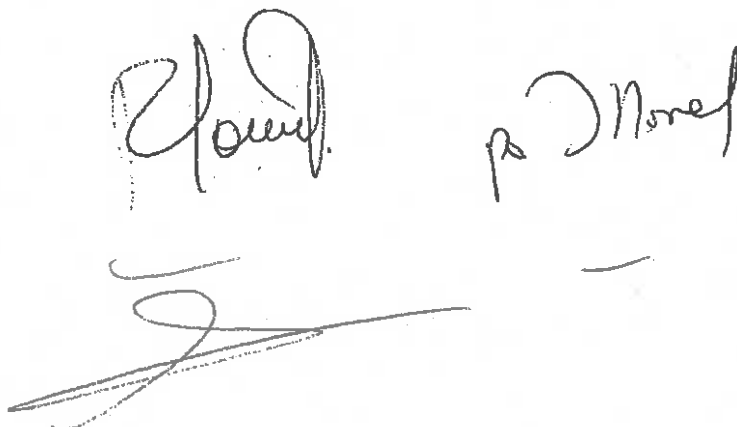
Nombre d'inscrits	15
Nombre de votants.....	11
Bulletins blancs ou nuls.....	0
Suffrages exprimés.....	11
Majorité absolue.....	6

Mme Annick OLIVIER qui recueille 11 voix est déclarée élue vice-Présidente du conseil d'administration de la Régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil.

La séance est close à 10h30

Ont signé le présent procès-verbal :

- Madame Pénélope KOMITES, Présidente du conseil d'administration de la Régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil
- Madame Annick OLIVIER, Doyenne d'âge, Présidente de séance
- Mme Joëlle MOREL, conseillère de Paris, Secrétaire de séance



COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bruno LEUVREY



Chef de Projet
Adjoint à la Directrice
de l'Ecole Du Breuil